

différences entre les trois récoltes préparées étant aussi marquées pour l'un que pour l'autre. Ainsi, le Hyson tient la même place relativement au Young Hyson que l'Impérial au Gunpowder, tandis que le Hyson Skin est composé des déchets des autres préparations, ce qui fait que son apparence et ses qualités varient grandement, sans considérer la question des falsifications qui sont rendues plus faciles par l'état dépareillé de ce thé. En dehors de toute falsification, le Hyson Skin peut être aussi bon que le Gunpowder de meilleure qualité, ou n'avoir qu'une valeur insignifiante.

RAPPORT POUR 1890 DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS DU CANADA

Rapport des Directeurs aux Actionnaires à leur Assemblée Annuelle, le 2 Mars 1891.

Les Directeurs ont le plaisir de vous soumettre leur rapport sur les opérations de la Compagnie pour l'année finissant le 31 décembre, 1890, ainsi que le rapport des Auditeurs, Messrs. Philip S. Ross et William Hodgson.

Vous trouverez ci annexés l'état du Revenu et des Dépenses ainsi que celui de l'Actif et du Passif, et c'est une grande satisfaction pour les Directeurs de vous présenter des états démontrant des résultats aussi favorables sur les affaires de la Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler. Comme vous pourrez le voir, après avoir pourvu libéralement pour toutes les réclamations non payées, reste sur les opérations de l'année \$60,599.60, surplus dépassant tous ceux faits par la Compagnie depuis son commencement.

Un résumé des progrès de la Compagnie est démontré dans la table suivante :

Augmentation du Revenu, Primes seulement, (non comprises les primes gagnées des affaires de la Glasgow & London.....	\$32,650 90
Augmentation des Intérêts sur les Placements.....	2,747 82
Augmentation de l'Actif.....	178,395 85
" du Passif.....	132,439 32
" du Surplus net sur toutes obligations.....	45,956 53

Cet état comprend seulement les départements du Feu et des Accidents, le département de la Vie ayant cessé d'exister depuis le 31 mars, 1890.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.—S'appuyant sur la décision des Actionnaires à la dernière Assemblée annuelle, les Directeurs ont cessé de faire de nouvelles affaires depuis le 31 mars dernier et ont réassuré avec la Compagnie d'Assurance "Sun Life" de Montréal, toutes les polices en force à cette date. La responsabilité de cette Compagnie qui existait dans ce département n'existe plus maintenant, il ne reste plus que les dépenses générales à faire pour la liquidation de ce département.

Les polices sur la vie de cette Compagnie sont remplacées par celles de la "Sun Life" avec rapidité et vos Directeurs espèrent de liquider finalement cette Branche avant la fin de la présente année.

Le transport des Polices sur la Vie à la "Sun Life" a eu pour effet de réduire le déficit existant au 31 Décembre 1889

\$36,149.34 à \$34,288.81, ceci, avec le grain dans le Département du Feu et des Accidents a augmenté le surplus sur toutes les obligations de \$47,817.06.

GLASGOW & LONDON INSURANCE Co.—Durant l'année vos Directeurs ont acheté toutes les affaires Canadiennes et tout ce qui rapporte à la Compagnie d'Assurance Glasgow et London, d'Angleterre dans le Canada. Vous remarquerez dans les états ci-annexés, la méthode employée en mettant cette transaction dans notre compte de Revenu, vos Directeurs ont cru prudent de limiter le montant crédité à notre compte de Primes pour l'année, que la somme actuellement gagnée par la Compagnie, c'est-à-dire que nous avons seulement pris crédit pour la différence entre le montant reçu pour primes de la Glasgow et London et l'obligation (Réserve de Re-Assurance) au 31 Décembre, cette différence étant de \$52,009.76. Nous avons chargé d'un autre côté toutes les pertes payées et non-payées, ainsi que toutes les dépenses encourues en rapport avec le contrôle d'une transaction si importante. Vos Directeurs considèrent que les Actionnaires doivent être félicités d'avoir acquis une connection si étendue, qui doit donner un résultat de la plus haute importance en augmentant nos affaires dans les parties les plus profitables du Dominion.

RÉDUCTION DU CAPITAL.—Conformément aux instructions reçues des actionnaires à leur dernière assemblée annuelle, le bureau de direction a pris les moyens nécessaires auprès des autorités législatives pour obtenir la réduction du capital non-payé de la compagnie en donnant avis qu'un bill à cette effet sera présenté devant le parlement. Il est probable que si la permission est donnée elle sera accompagnée de conditions dans le but de renforcer la position de la compagnie auxquelles il sera nécessaire de se conformer.

DIVIDENDE INTÉRÊT.—Individende d'intérêt aux taux de cinq pour cent est déclaré et sera payable le et après le 15 mars 1891.

DIRECTEURS SORTANT DE CHARGE.—Les directeurs sortant de charge sont l'hon. J. J. C. Abbott, MM. Alph. Desjardins et H. Montague Allan, qui sont tous rééligibles.

J. J. C. ABBOTT, Président.

ÉTAT DU REVENU, 1890

DÉPARTEMENT DU FEU.	
REVENU.	
Primes (Grosses).....	\$314,421 98
Primes remises.....	\$21,955 69
Réassurance.....	27, 99 16
	\$49,854 85
Ajoutez, primes gagnées sur les affaires de la Glasgow & London.....	52,009 76
Primes totales (net).....	\$316,576 89
Intérêts et loyers.....	12,616 03
Revenu total.....	\$329,192 92

DÉPENSES.	
Pertes payées et en voie d'être réglées y comprises toutes réclamations payées et en voie d'être réglées de la Glasgow & London ..	\$191,221 37
Commissions, courtages, salaires, honoraire des Directeurs et toutes autres dépenses.....	85,631 83
Balance au crédit du compte profits et pe. tes.....	52,337 22
	\$329,192 92

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS.	
Dr.	
Primes après avoir déduit les primes remises et de ré-assurance..	\$40,100 63
	\$40,100 63

Cr.	
Pertes payées et en voie d'être réglées.....	\$12,692 55
Commissions, salaires, taxes et toutes autres dépenses.....	19,145 70
Balance au crédit du compte de profits et pertes.....	8,262 83
	\$40,100 63

DÉPARTEMENT DE LA VIE.	
Dr.	
Primes net reçues au 31 mars, 1890.	\$18,959 73
Intérêts.....	6,532 50
	\$25,392 23

Cr.	
Réclamations pour décès et polices de dotation	8,317 00
Valeurs retournées aux porteurs de polices, profits, etc.....	2,568 13
Commissions, honoraire des médecins, salaires, taxes, et toutes les autres dépenses encourues dans la liquidation de cette branche..	12,187 33
Balance au crédit de profits et pertes.....	2,319 72
	\$25,392 23

COMPTE DES PROFITS ET PERTES.	
Balance au crédit du dépt. du feu.	\$52,337 22
" " " accidents.	8,262 33
" " " de la vie..	2,319 72
Surplus net de l'année, après avoir pourvu pour les réclamations non payées.....	\$82,919 32

DÉPARTEMENT DU FEU ET DES ACCIDENTS.	
ACTIF	
Titres divers total.....	488,392 47
PASSIF	
Obligations diverses.....	\$309,152 40
Excédant de l'actif.....	119,240 07
Total.....	\$488,392 47

DÉPARTEMENT DE LA VIE	
Trois-Rivières, obligations.....	\$ 6,231 00
Montreal obligations.....	9,000 00
Montreal obligations du Havre.....	2,300 00
Obligations des écoles catholiques.	2,400 00
Canada Central Railway Bonds.....	6,745 00
Parkhill Bonds.....	1,050 00
New Westminster Bonds.....	86,465 00
Billets recevables.....	1,227 18
Intérêts accrus.....	317 69
Primes due net.....	2,860 58
Déficit de l'actif.....	34,288 81
	\$102,885 46

PASSIF	
Du à la Sun Life pour le transport des affaires du département de la vie.....	\$74,370 51
Du à la banque des Marchands.....	28,250 72
Autres obligations.....	261 15
	\$102,885 46

COMPTE DU CAPITAL	
Capital des actionnaires.....	\$320,845 00
Balance de l'actif du feu et des accidents.....	119,240 07
	\$940,085 07
Déficit de l'actif du dépt. de la vie.....	\$ 34,288 81
Capital payé.....	152,733 25
Balance étant sur surplus de garantie.....	753,063 01
	\$940,085 07

RAPPORT DES AUDITEURS
Aux Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada.

MESSIEURS.—Nous Soussignés, avons examiné les affaires de l'année passée (1890); et avons vérifié les déboursés d'après les reconnaissances qui nous ont été présentées. Nous avons aussi vérifié les entrées faites des différents livres au grand livre, et avons examiné les placements de la Compagnie et les certificats du Gouvernement, etc.
Nous avons vérifié le compte du revenu et certifions que le tout est en rapport avec l'état qui vous sera soumis.
(Signé) WM. HODGSON, }
 PHILIP S. ROSS, } Auditeurs
MONTREAL, 25 Fév. 1891.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS
Dame Lucie Lauzon, épouse de John A. Germain, marchand, de Sorel.
Dame Francis Letitia Pridham, épouse de Wm. Ashburnham Winfield, boulangier, de Montréal.
Dame Barbara Baillie, épouse de Wm. Minto, marchand de nouveauté en gros, de Montréal.
Virginie A. Doré, épouse de Joseph I. Fontaine, Barbier, de Montréal.

DIVIDENDES
Dans l'affaire de Landry & frère, premier dividende à partir du 9 mars. Henri Langlois, curateur, St Scholastique.
Dans l'affaire de Joseph Massé, de Saint Angèle de Laval; premier et dernier dividende payable à partir du 24 mars 1891, Chas. Desmarteau, curateur.

CURATEURS
M. W. Alex. Coldwell a été nommé curateur à la faillite de M. A. Lanthier, de Waterloo, P. Q.
M. W. Alex. Caldwell a été nommé curateur à la faillite de R. Tyler Sons & Cie, de Montréal.
M. J. M. Marcotte a été nommé curateur à la faillite de M. J. B. O. Langlois, de St-Jean.

M. James Cameron a été nommé curateur à la faillite de M. Damase Larche, du village d'Athelstan.

M. M. Boyer, de Bedford a été nommé curateur à la faillite de MM. Briggs & Jackson, de Stanbridge Est.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. P. Larivière, de Ste Brigide.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. Adam Waters.

M. L. A. Saucier, de Louiseville, a été nommé curateur à la faillite de MM. O. A. Desrosiers, fondeurs.

M. David Seath a été nommé curateur à la faillite de Michael Cuddy.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Dominateur Collins.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Mme Rose DeLima Roberge (J. S. Loyer.)

FAILLITES
Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à MM. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

St Valérie, de Milton. — M. Henri Blanchette, commerçant, a fait cession de ses biens.

Stanbridge Est.—Briggs Jackson, magasin général, ont fait cession de leurs biens.

Québec. — M. Raoul Lavoie, ferronnerie, a fait cession de ses biens.

Montebello.—M. Alphonse Langevin dit Lacroix, magasin général, a fait cession de ses biens.

Gentilly.—M. Thomas Mailhot, magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal.—Dines & Richmond, hôteliers ont fait cession de leurs biens à la demande de M. F. N. Markey.

Passif environ \$1,200.
Assemblée des créanciers le 14 mars.
Fred. R. Cole, marchand de vaiselle, lampes, etc., a fait cession.

Passif environ \$25,000.
Assemblée des créanciers le 23 mars.

M. Joseph B. Bourdeau, épiciier, a fait cession à la demande de M. D. Denis.
Passif environ \$8,200.

Assemblée des créanciers le 23 mars.